



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 octobre 2005

Conseillers en exercice : 45

Votants : 38

Convocation du Conseil Municipal :
le 24 octobre 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2 novembre 2005

**Cession à la SEMIE de deux terrains sis 355 avenue de Paris et 68
avenue Saint-Jean d'Angély**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoint :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.
Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
M. Guillaume JUIN donne pouvoir à M. Yannick TARDY.
Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à Mme Valérie UZANU.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.
Mme Fabienne RAVENEAU donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 octobre 2005

Monsieur Rémy LANDAIS, Conseiller Municipal Spéc.Adj.Quartier, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

En application de la délibération du 16 septembre 2005 portant sur le montage des opérations et la subvention octroyée à la SEMIE, je vous propose la cession des deux terrains suivants pour la réalisation de logements sociaux au prix estimé par le service du domaine.

Section	Numéros	Superficie	Lieu	Estimation du Domaine
EN	388p	200 m ²	68 Av St Jean d'Angély	6000 €
CN	442	798 m ²	355 avenue de Paris	38 000 €

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- céder à la SEMIE les terrains cités ci-dessus au prix fixé par le service du domaine;
- autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir,
- préciser que les frais de notaire relatifs à la réalisation de l'acte authentique seront à la charge de l'acquéreur.

La recette sera imputée au chapitre 77 – sous-chapitre 711 – compte nature 775 du budget.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 38
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 7

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
Le Conseiller Municipal Spécial Adjoint de
Quartier

Rémy LANDAIS

[Ordre du jour](#)